



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **8 juillet 2008**

Délibération n° 2008-0189

commission principale :

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **Lyon 9°**

objet : **Aménagement de la rue Joannès Carret - Individualisation d'autorisation de programme complémentaire - Offre de concours de la SERL pour des travaux de signalisation lumineuse - Acceptation de l'offre de concours**

service : **Direction générale - Direction de la voirie**

Rapporteur : Monsieur Abadie

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 27 juin 2008

Secrétaire élu : Madame Nawel Bab-Hamed

Compte-rendu affiché le : 9 juillet 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bocquet, MM. Bousson, Braillard, Brolquier, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gléréan, Goux, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Le Bouhart, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Morales, Petit, Pili, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Suchet, Terracher, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à M. Genin), Passi (pouvoir à M. Balme), Mme Dognin-Sauze (pouvoir à M. Kimelfeld), M. Claisse (pouvoir à M. Jacquet), Mme Bonniel-Chalier (pouvoir à M. Bernard B), MM. Buffet (pouvoir à M. Gignoux), Chabert (pouvoir à Mme Dagorne), Cochet (pouvoir à M. Vaté), Darne JC. (pouvoir à M. Ariagno), Ferraro (pouvoir à M. Llung), Galliano (pouvoir à M. Reppelin), Mme Ghemri (pouvoir à M. Albrand), MM. Giordano (pouvoir à Mme Baume), Grivel (pouvoir à M. Bousson), Havard (pouvoir à M. Thévenot), Lambert (pouvoir à M. David G.), Lebuhotel (pouvoir à M. Brachet), Lelièvre (pouvoir à M. Imbert A), Louis (pouvoir à M. Petit), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Mmes Pesson (pouvoir à M. Coulon), Pierron (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Pillon (pouvoir à Mme Vullien), Serres (pouvoir à M. Flaconnèche), Sturla (pouvoir à M. Crédoz), Terrot (pouvoir à M. Gentilini), Touleron (pouvoir à Mme Besson), Turcas (pouvoir à M. Huguet), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Julien-Laferrière), M. Vurpas (pouvoir à M. Crimier), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthelémy).

Absents non excusés : MM. Daclin, Arrue, Rivalta, Gillet, Muet, Mmes Pallega, Perrin-Gilbert.

Séance publique du 8 juillet 2008**Délibération n° 2008-0189**

commission principale :

commune (s) : Lyon 9°

objet : **Aménagement de la rue Joannès Carret - Individualisation d'autorisation de programme complémentaire - Offre de concours de la SERL pour des travaux de signalisation lumineuse - Acceptation de l'offre de concours**

service : Direction générale - Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 juin 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Dans le cadre de l'aménagement de la ZAC de l'Industrie à Lyon 9°, la société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) restructure la rue Joannès Carret.

Cet aménagement nécessite la modification des équipements de signalisation lumineuse sur deux carrefours ainsi que l'équipement d'un troisième carrefour. Les travaux sont estimés à 106 186 € HT.

La SERL, par courrier du 13 mars 2008, accepte de participer au financement de ces travaux par une offre de concours sur la base du montant prévisionnel hors taxes, compte tenu de la récupération de la TVA par la Communauté urbaine par le biais du fonds de compensation pour la TVA (FCTVA). Ce montant pourrait être réévalué, au vu des dépenses réelles, dans la limite d'un dépassement ou d'une minoration de 10 %. Au-delà de ce seuil, un avenant à l'offre de concours serait présenté.

La Communauté urbaine assure la maîtrise d'ouvrage de ces prestations qui seraient exécutées dans le cadre des marchés de travaux de la direction de la voirie ;

Vu ledit dossier ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'offre de concours de la SERL pour la modification des équipements de signalisation lumineuse sur les carrefours Joannès Carret-Laborde et Joannès Carret-accès Rochecardon ainsi que l'équipement du carrefour Joannès Carret-Navigation à Lyon 9°,

b) - l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme déplacements urbains pour un montant estimé à 106 186 € HT, soit 126 998,46 € TTC en dépenses et 106 186 € HT en recettes.

2° - Autorise monsieur le président à signer l'offre de concours correspondante.

3° - La dépense, d'un montant de 106 186 € HT, soit 126 998,46 € TTC sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - compte 0 215 210 - fonction 0821 - opération n°1083 ainsi que la recette correspondante de 106 186 € HT - compte 0 132 800 - fonction 0821.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 10 juillet 2008.